

# Prix Ghislaine Guindon: pour la revitalisation de nos cours d'eau

Par

Louis-M. Kimpton

Le prix Ghislaine Guindon sera remis à des étudiants du secondaire et à des étudiants du primaire habitant la zone Bayonne, ainsi que les agriculteurs opérant dans le même territoire. Il s'agit de la deuxième édition de ce prix. Mais, avant qui était M<sup>me</sup> Guindon ?

## **Ghislaine Guindon: une pionnière**

Née à Bourget, dans l'Est ontarien, elle vient s'inscrire à l'Université de Montréal en Service social (elle sera une des premières à y être diplômée). Le côté communautaire l'a toujours attiré : directrice d'une institution pour les enfants désadaptés sociaux-affectifs, organisatrice communautaire dans le quartier Saint-Henri, fondatrice d'un des premiers Centres de jour pour personnes âgées. Elle fut la première diplômée en maîtrise en informatique de gestion de l'UQAM. À sa retraite, elle s'installa à Saint-Cléophas. Toujours active, elle fut l'une des trois personnes à faire une demande de charte pour les Amis de l'environnement de Brandon. Elle s'intéressa notamment à la gestion écologique des déchets. Elle fut l'une des personnes fondatrices des Amants de la Bayonne. M<sup>me</sup> Guindon était déjà, à cette époque, inspirée par le concept de bassins versants. En 1999, elle fut victime d'un AVC. En dépit de son état, elle continuait à encourager ceux et celles qui oeuvraient au sein de l'Organisme du bassin versant de la Bayonne. Elle décéda fin 2009.

## **Prix Ghislaine Guindon**

Pour perpétuer la mémoire de cette personne éprise de la qualité de l'eau et de son environnement, les membres de la Zone Bayonne (nouveau nom de l'organisme) ont décidé de créer un prix Ghislaine Guindon.

En 2009, il y eut six montants en argent qui furent remis soit à des écoles ou à des organismes préoccupés d'environnement: École Sainte-Marguerite, 50 \$; école Émilie



**Voici une photo de madame Ghislaine Guindon.**

(Photo: Le Journal des Berges)

Caron, 100 \$; école secondaire l'Érablière, 200 \$; comité de la rivière la Chaloupe, 50 \$; Amis de la rivière Chicot, 100 \$ et finalement l'Association des villégiateurs du Lac Berthier, 200 \$.

Cette année, le total des sommes versées sera de 2 000 \$. La moitié ira aux agriculteurs, 500 \$ à une école primaire, 500 \$ à une école secondaire. Les écoles devront être sur le territoire du bassin versant de la Zone Bayonne. Il en est de même pour les agriculteurs. Ainsi pour la région desservie par le Journal des Berges, les écoles de Lanoraie, de Berthier et de Saint-Ignace-de-Loyola sont admissibles à participer à ce concours. La période d'inscription a lieu jusqu'au 20 mai 2011. Pour les élèves, les prix seront remis dans la première quinzaine de juin, tandis que pour les agriculteurs, la remise aura lieu au cours de l'exposition agricole de Berthier.

Pour connaître les règlements de ce concours, voir le site internet suivant: <http://www.zonebayonne.com/prix-2011.html#>

Une initiative fort belle !